

 <p>Réseau des médiathèques municipales de La Domitienne</p> <p>Tél : 04 67 90 40 90</p> <p>Mail : reseau.mediatheques@ladomitienne.com</p>

Règlement relatif au

Service de portage des documents à domicile

Objet

Le portage à domicile est un service proposé par la Communauté de communes La Domitienne. Ce service nécessite une inscription préalable (cf. règlement intérieur).

Bénéficiaires

Toute personne ayant des difficultés à se déplacer (de manière temporaire ou définitive : handicap, convalescence, maladie, isolement, canicule...), et résidant sur l'une des communes de La Domitienne ayant mis en place ce service.

Organisation du portage

Les bibliothécaires et bénévoles vous transmettent sur demande le planning des tournées. Sur rendez-vous, un bibliothécaire ou bénévole vous rend visite à domicile et vous propose une sélection de documents en fonction de vos goûts et de votre rythme de lecture.

Des visites régulières vous permettent de rendre les ouvrages et d'en recevoir de nouveaux.

Pour la sécurité du personnel, il vous est demandé d'enfermer vos animaux.

Documents empruntables

Un choix important de documents vous est proposé : romans, documentaires, revues, livres en gros caractères, ainsi que CD et DVD. Vous pouvez emprunter jusqu'à 10 documents, au même titre que tout autre usager.

